



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 2925

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Gilbert Biessy, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Gilbert Biessy. Monsieur le Premier ministre, en " cette semaine bleue ", les retraités manifesteront, demain 19 octobre, dans toute la France pour clamer combien leur vie est loin d'être rose.

Ils revendiquent légitimement une revalorisation de leur pouvoir d'achat. Comme beaucoup de nos concitoyens, ils n'échappent pas au spectre de la pauvreté. En 1996, 430 000 retraités vivaient avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Ils sont aujourd'hui près de 700 000.

Nous ressentons aujourd'hui cruellement les effets injustes de la réforme des retraites de 2003 et le maintien des décrets Balladur sur le calcul des pensions.

Alors que les salariés, eux aussi victimes d'une baisse sensible de leur pouvoir d'achat, ont obtenu un léger coup de pouce cet été, les pensions de retraite ont été les grandes oubliées. Elles n'ont bénéficié que d'une revalorisation équivalente au niveau de l'inflation, soit 1,8 %. Pourtant, comme les salariés, les retraités subissent de plein fouet l'augmentation du coût de la vie, avec les hausses de loyer, de l'énergie, de la fiscalité ou encore de la santé.

Ils seront les premiers concernés lors de la prochaine et honteuse vague de remboursements, notamment avec les médicaments prescrits dans le cas de troubles de la mémoire ou de crise d'artérite. Cela augmentera encore le coût des soins restant à leur charge.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. Gilbert Biessy. Les retraités ne doivent pas être les laissés-pour-compte de la politique du Gouvernement. L'argent coule à flot dans notre pays. Il serait possible de satisfaire leurs besoins. Cela relève d'un choix politique et budgétaire.

M. Yves Nicolin. Démago !

M. Gilbert Biessy. Monsieur le Premier ministre, plutôt que de faire la part belle aux plus riches avec votre loi de finances et de rester admiratif devant les records boursiers des grandes entreprises, redistribuez les richesses en faveur des retraités et augmentez sensiblement les pensions afin qu'il n'y ait pas de retraites inférieures au SMIC ! C'est la solidarité qui fait la grandeur d'un pays. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Monsieur Biessy, qui sont les vrais défenseurs du pouvoir d'achat des retraités ? (" Pas vous ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.) Ceux qui ont laissé se préparer le naufrage de l'assurance vieillesse, pendant cinq ans, sans rien faire *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* ou ceux qui ont eu le courage de réformer nos retraites pour en assurer la sauvegarde ?

M. Michel Lefait. C'est une bombe à retardement !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

Dois-je vous rappeler, monsieur Biessy, qu'en sauvegardant les retraites du régime général, nous n'avons pas pensé aux détenteurs de gros patrimoines, mais aux salariés retraités qui n'ont que leur pension pour vivre ? Il était donc essentiel que cette réforme ait lieu.

Vous semblez avoir oublié, monsieur le député, que ce n'est pas vous qui avez permis à 350 000 personnes, souvent des ouvriers, qui ont commencé à travailler à treize, quatorze, quinze ou seize ans de pouvoir partir à la retraite avant d'avoir atteint l'âge de soixante ans. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Nous, nous l'avons fait !

M. Michel Lefait. Vous n'avez rien fait !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Le pouvoir d'achat de ces retraités est bien supérieur à ce qu'il aurait été si la réforme des retraites n'avait pas été adoptée.

Qui a introduit la garantie fondamentale qu'aucune retraite ne peut être inférieure à 85 % du SMIC ? Ce n'est pas vous, mesdames et messieurs de l'opposition ! C'est encore nous qui l'avons fait ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Qui a décidé, il y a quelques semaines, que les 300 000 petites retraites agricoles, liquidées avant 2002 seraient augmentées jusqu'à 20 %, 40 % pour les conjoints ? Ce n'est pas vous !

M. Jean Glavany. Vous n'y connaissez rien !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

C'est le Président de la République, il y a quelques jours à peine. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Qui a décidé d'augmenter les aides pour l'affiliation à une mutuelle, afin d'obtenir une couverture supplémentaire en cas de problème de santé ? Ce n'est pas vous non plus ! C'est encore nous ! *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Elle est de 400 euros par mois et nous allons encore l'augmenter dans la loi de financement de la sécurité sociale. *(Applaudissements plusieurs les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Telle est la réponse de ceux qui s'occupent vraiment du pouvoir d'achat des retraités. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Biessy](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2925

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 octobre 2006